

Formation Conseiller Emploi Formation Insertion (titre de niveau 5)

CAFOC de Strasbourg

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
cafoc@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Après du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia Wolf
Conseiller en Formation Continue

Patricia LEJEUNE
Coordinatrice

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98



Public visé

Reconversion professionnelle vers le métier de CEFI, conseiller emploi formation, coordinateur pédagogique

Prérequis

Avoir un niveau 4 et exercer une activité de conseil et d'accompagnement de publics vers l'insertion

Taux de réussite

88%

Durée

Personnalisée par rapport au profil du demandeur.
Parcours complet : 476 heures (336 h de formation / 35 h de stage en entreprise / 105 h d'accompagnement)

Tarif

Parcours complet : 7072 €

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectif général :

- Accompagnement des personnes dans l'élaboration de leur projet et de leur parcours d'insertion
- Conseil auprès des entreprises et des personnes en vue de favoriser l'intermédiation vers l'emploi
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets ou d'actions en faveur de l'insertion

Objectifs pédagogiques :

- Accueillir les publics en individuel ou en collectif
- Elaborer avec la personne un diagnostic de sa situation et de ses besoins
- Accompagner la personne dans l'élaboration de son parcours d'insertion et la réalisation de son projet
- Evaluer son action
- Analyser les besoins des entreprises en termes de recrutement et profil de compétences
- Favoriser les mises en relation entre les entreprises et les publics accompagnés et faciliter l'intégration des personnes
- Construire et/ou entretenir des relations partenariales avec l'entreprise
- Informer les personnes sur les évolutions du marché du travail, des parcours et de la formation
- Accompagner les personnes vers et dans l'emploi
- Analyser des besoins sur un territoire
- Concevoir des projets ou des actions en réponse aux besoins identifiés
- Mettre en œuvre et suivre le projet

CONTENUS DISPENSÉS

Bloc de compétences 1 : Accompagnement des personnes dans l'élaboration de leur projet et parcours d'insertion

19 jours de formation (dont 3 jours à distance) soit 138 h au maximum + 35 h d'accompagnement au maximum pour la préparation à la certification le cas échéant

- Construction d'un projet d'insertion : travailler sur le projet professionnel
- Mener des entretiens et des ateliers collectifs dans l'accompagnement : posture, limites et réflexivité
- Accompagner des publics en situation de précarité ou d'exclusion (DELD, seniors, publics jeunes, handicap)
- Accompagner des publics en situation de précarité ou d'exclusion (BPI, réfugiés)
- Construire et entretenir un réseau de partenaires pour l'accompagnement social et professionnel
- La motivation : une composante essentielle du projet
- L'ADVP : une approche éducative en orientation

Bloc de compétences 2 : Conseil auprès des entreprises et des personnes pour l'intermédiation vers l'emploi

15 jours de formation (dont 1 jour à distance) soit 105 h au maximum + 35 h d'accompagnement au maximum pour la préparation à la certification le cas échéant

Un stage en entreprise de 35 heures est également à réaliser pour ce bloc de compétences.

- S'appropriier les modes d'organisation des entreprises pour favoriser l'insertion des publics
- La relation entreprise dans le travail d'accompagnement vers et dans l'emploi : les modalités de rapprochement entre insertion et économie
- Les mesures et dispositifs d'accès et de maintien dans l'emploi – Intégration et mesures de non-discrimination – focus sur le réseau du handicap
- Projet et partenariat : analyse stratégique et conditions de réussite
- Analyse du travail : référentiels de compétences, compétences transversales – méthodologies d'observation du travail, AFEST (action de formation en situation de travail)
- Echanges de pratiques

Bloc de compétences 3 : Élaboration et mise en œuvre de projets ou d'actions d'insertion

14 jours de formation soit 98 heures au maximum + 35 heures d'accompagnement au maximum pour la préparation à la certification le cas échéant

- Conduire un projet
- Diagnostic de territoire
- Formaliser un projet sous forme de mindmap
- Ingénierie financière d'un projet ou d'une formation
- Projet et stratégie de communication
- Renforcer sa posture professionnelle pour gagner en efficacité et en sérénité

MODALITÉS

Déroulement de la session :

Forte alternance tout au long de la formation

(2 jours par semaine en moyenne en centre de formation)

La majeure partie des modules est organisée en présentiel, le module Mener des entretiens et des ateliers collectifs dans l'accompagnement est organisé pour 50 % en distanciel.

Le calendrier des modules de formation est organisé de façon chronologique selon les 3 blocs de compétences. Pour chaque validation de bloc de compétence, un jury est organisé pour valider le mémoire déposé. La formation étant construite de façon modulaire, le parcours peut ainsi être aménagé selon les besoins et/ou parcours antérieurs de l'apprenant.

Méthodes pédagogiques : expositive, active, participative

Dates : Prochain démarrage le **4 avril 2024** (fin de formation parcours complet : 5 mars 2025)

Modalités et délais d'inscription : sur dossier et entretien

Financement : CPF - Entreprise – OPCO - Individuel

Modalités d'évaluation et validation : certification Conseiller Emploi Formation Insertion (niveau 5) – inscrite au RNCP sous le code 34789

La certification est composée de trois blocs de compétences. Elle s'obtient par la validation de chaque bloc, complétée par un entretien final devant un jury. Chaque bloc est validé par une production écrite, évaluée par le jury au regard d'un tableau de compétences spécifique à chaque bloc :

- Les blocs 1 et 2 font chacun l'objet d'un mémoire professionnel de 30 pages sur une thématique et une problématique en lien avec le bloc.
- Le bloc 3 fait l'objet de la production d'un schéma heuristique présentant un projet, assorti d'un dossier complémentaire de 5 pages.

L'obtention de la certification s'évalue par un entretien final devant un jury, avec la validation du dernier bloc de compétences.

Possibilité de valider chaque bloc de compétences de façon indépendante.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) : un dossier de demande de validation des acquis de l'expérience est complété et étudié par le jury. Un entretien devant le jury (en présentiel ou visioconférence) est organisé pour évaluer les compétences du (de la) candidat(e) au regard du référentiel de la certification. Dans le cas d'une visioconférence, le(la) candidat(e) est invité(e) à se rendre au DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) de son académie avec qui la visioconférence est organisée.

Intervenant(s) : Formateurs professionnels expérimentés

Accessibilité handicap : Oui (sous réserve de validation du projet professionnel)

Référent handicap : Florent PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr

Débouchés : la formation et la certification permettent d'occuper des postes de conseiller en insertion professionnelle (CIP) dans diverses structures (SIAE, entreprises, organismes de formation), conseiller à l'emploi en mission locale ou Pôle Emploi...